

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 29 avril 2016	N° 2016-182

Convocation du 22 avril 2016

Aujourd'hui vendredi 29 avril 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
Mme Odile BLEIN à M. Max GUICHARD
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Frédérique LAPLACE
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Arielle PIAZZA
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Bernard LE ROUX à M. Jacques GUICHOUX
Mme Zeineb LOUNICI à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
M. Jean-Louis DAVID à M. Stéphan DELAUX

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Dominique ALCALA à Mme Anne WALRYCK à partir de 12h30
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h35
M. Patrick BOBET à M. Michel LABARDIN à partir de 13h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h20
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h45
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Gérard CHAUSSET de 9h45 à 11h25
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 12h50
M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h50
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE jusqu'à 10h40
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 11h25
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h50
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h00
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 10h00
Mme Véronique FERREIRA à Mme BOST à partir de 11h30
M. Marik FETOUH à Mme Laurence DESSERTINE à partir 11h45 et à M. Fabien ROBERT à partir de 12h50
Mme Béatrice de FRANÇOIS à Mme Isabelle BOUDINEAU à partir de 12h35
Mme Magali FRONZES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h50
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme FORZY-RAFFARD à partir de 12h35
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL PUECH jusqu'à 10h45 et à M. Pierre HURMIC à partir de 13h10
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h05 et à Mme Chantal CHABBAT à partir de 13h15
M. Alain JUPPE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h50
Mme Andréa KISS à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h35
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h30
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 12h40
M. Pierre LOTHAIRE à M. Daniel HICKEL à partir de 12h10
Mme Christine PEYRE à Mme Agnès VERSEPUY à partir de 13h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h50
M. Patrick PUJOL à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
M. Benoit RAUTUREAU à M. Franck RAYNAL à partir de 12h50
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI de 11h00 à 12h00

M. Clément ROSSIGNOL PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h05
Mme Gladys THIEBAULT à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 10h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h05
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 11h30
M. Alain TURBY à M. Michel DUCHENE à partir de 12h25
M. Michel VERNEJOUL à M. Gérard DUBOS à partir de 11h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 avril 2016	Délibération
	Direction Conseil de développement	N° 2016-182

Rapport d'activité du Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole - Débat

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Rapport d'activité 2015-2016

Renforcé par la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, le Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole, C2D, a été installé dans sa nouvelle configuration le 28 mai 2015 avec la nomination de son nouveau Président : Denis Mollat. Le projet du C2D a été remis à jour avec le passage à la Métropole en 2015. Ce projet a été travaillé à partir du bilan des 15 ans de l'instance. Il a été produit par un groupe réunissant des membres du précédent C2D, des élus de la Métropole, des représentants des services et des personnalités extérieures.

Conformément à l'article L. 5217-9. de la loi MAPTAM : « un rapport annuel d'activité est établi par le conseil de développement puis examiné et débattu par le conseil de la métropole. »

Présentation générale

Le Conseil de développement durable est composé de 105 membres. Chaque commune a proposé deux membres (un homme / une femme). Le reste des membres a été désigné par le Président de Bordeaux Métropole parmi des personnes engagées dans la citoyenneté. Le Conseil de développement est paritaire.

Le Président du C2D s'appuie sur un bureau qui est désormais complet de 9 vice-présidents. Celui-ci est composé de Laurent Accary, Julien Bardon, Emmanuelle Brion, Winston Brugmans, Magalie Cochard, Jean-Marc Gancille, Esther Manenti, Jean-Michel Thauré et Yves Raibaud.

Le C2D propose également un Forum. Ce dernier est composé de partenaires du C2D repérés pour leurs compétences et de citoyens volontaires pour contribuer aux travaux du Conseil. Il offre à ceux qui le souhaitent une possibilité d'engagement en continu, en dehors même du renouvellement du Conseil.

Le C2D Bordeaux Métropole a plusieurs missions complémentaires.

> La première tend à **capter les idées nouvelles** et les suggestions novatrices émises librement par la société civile, de la métropole ou d'ailleurs. Mi tête chercheuse, mi caisse de résonance, elle vise à imaginer les services publics de demain à partir des besoins qui émergent.

> Une autre consiste à **faire remonter les questions qui préoccupent les acteurs métropolitains** sur des sujets qui font débat.

> Sa troisième mission est celle d'**accompagner la participation**. Cherchant toujours les moyens de mieux faire participer les citoyens, le C2D s'intéresse aux dispositifs de concertation. Il les explique,

les promeut, cherche à les amplifier et à les diversifier. Accompagnant les communes et la Métropole (ou autres acteurs intéressés), il aide à leur mise en œuvre et garantit leur bon déroulement.

> La dernière mission du C2D consiste à **recueillir les avis utiles à la construction du projet métropolitain**. Il s'agit là de récolter les opinions relatives à des projets identifiés de Bordeaux Métropole pour les enrichir ou les adapter.

Un C2D en interaction avec les élus, les communes et les services

Parmi les orientations du projet du Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole figurait la volonté d'impliquer davantage élus, communes et services dans les travaux du C2D et réciproquement de mobiliser le C2D sur les projets de la Métropole.

Cela s'est traduit par :

- la **mise en route du groupe de contact** Bordeaux Métropole / C2D. Ce groupe réunit deux fois par an les deux élus référents (Andréa Kiss et Nicolas Florian), le bureau du C2D et le Secrétariat général.
- l'organisation d'auditions ou de **réunions de travail avec les élus et services compétents sur les saisines** du C2D.
 - Alain Anziani est intervenu devant le groupe « métropole et services » dès les premières réunions de celui-ci.
 - Alain Turby a échangé avec le groupe « *opendata* et citoyenneté » au démarrage de leurs travaux accompagné des services de la métropole chargés de *l'opendata* et des communes disposant d'un tel portail.
- La diffusion d'une **lettre d'information électronique** mensuelle du C2D à l'ensemble des élus métropolitains leur permettant de connaître les travaux de l'instance.
- La présentation des travaux du C2D dans les **commissions** de la Métropole.
- La **sollicitation du C2D** dans différentes instances et travaux de la Métropole et de ses communes
 - Denis Mollat est intervenu lors des rencontres de l'aménagement durable de Bordeaux Métropole
 - Jean-Michel Thauré, Vice-Président du C2D, a présenté l'orientation des travaux du groupe « services et métropole » devant le réseau des correspondants accueil des communes.
 - Winston Brugmans, Vice-président du C2D, s'est impliqué dans la démarche de travail Bordeaux-Angoulême.
- La rencontre des mairies ayant aussi des **structures de participation communales** pérennes. En présence des maires, Denis Mollat a rencontré les présidents du Conseil de développement de Mérignac et du Conseil économique, social et environnemental de Pessac.

Un C2D vers les nouveaux lieux d'expression : vidéo et réseaux sociaux

Afin de mieux se faire l'écho des attentes citoyennes et de mieux diffuser son travail, le C2D a souhaité se diriger vers des formes nouvelles d'expression.

- **développement de la vidéo** : les travaux du C2D donnent lieu à des vidéos. De même, les différentes rencontres font l'objet d'interview vidéos. La vidéo est en effet un support plus facilement appropriable par le plus grand nombre.
- **ouverture d'une chaîne Youtube** : afin d'héberger les différentes vidéos, le C2D a ouvert sa page Youtube. Elle permet également de relayer des vidéos qui font échos aux préoccupations du C2D.
- **investissement des réseaux sociaux** : le C2D considère que les réseaux sociaux peuvent être complémentaires des autres formes d'implication plus physiques. En tout cas, il s'agit par leur biais de toucher des publics qui ne participeraient pas forcément sous des formes

classiques. Ils permettent aussi de produire différemment et donc de répondre à la recherche du C2D d'être une chambre d'écho des innovations et des préoccupations des citoyens. Cet investissement des réseaux sociaux s'est formalisé par :

- o la formation des membres du C2D à leur utilisation
- o l'interaction avec les membres des groupes ne pouvant pas être physiquement présents ou du *live tweet* (retranscription en direct via le réseau social twitter) lors des plénières pour tester des formes différentes de débat
- o une présence accrue sur ces espaces (passage de la barre des 1000 personnes abonnées à la page Facebook).

Un C2D hors les murs

Dans le même registre, le C2D a cherché à aller vers les publics et à sortir du classique rendez-vous entre membres.

- **à la rencontre de publics** : le groupe « service et métropole » a notamment réalisé huit entretiens spécifiques avec des commerçants, des adolescents et des jeunes adultes de la formation professionnelle, des acteurs de l'action sociale, des mères seules, des travailleurs mobiles, des responsables d'institutions pour personnes âgées.
- **aller sur les lieux** : le groupe *opendata* s'est par exemple rendu au Node (espace de travail partagé des professionnels du numérique) afin d'échanger avec des professionnels du numérique sur leur propre lieu d'activité.

Un C2D ouvert

Le projet du C2D de Bordeaux Métropole incitait à sortir d'une logique tournée vers les membres pour développer une ouverture vers les publics sous forme notamment de partenariats. Cette ouverture alimente là encore la possibilité, pour le C2D, de capter les attentes des citoyens. Comme les rencontres hors les murs, elles permettent de fournir des points de vue complémentaires à ceux des membres du C2D.

Au titre de ces premiers mois d'exercice on peut noter :

- le partenariat avec **l'association des étudiants de l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de tourisme de Bordeaux**, U-Topos. 70 étudiants se sont ainsi penchés pendant deux jours sur la saisine du C2D « service et métropole ». Leurs contributions ont pu nourrir le travail du groupe. Certains des étudiants ont ensuite participé à la plénière du C2D.
- le partenariat avec le **Ministère de l'écologie et du développement durable**. Le C2D a une implication longue sur les questions de participation citoyenne. Parmi ses missions figure celle de constituer un espace ressources pour les communes et la Métropole sur le sujet. Dans cet esprit, le C2D, avec Bordeaux Métropole, a été saisi par le Ministère de l'écologie et du développement durable pour accueillir l'un des trois ateliers nationaux sur la charte de la participation nationale. Plus de 80 acteurs ont répondu à cette sollicitation du C2D : associations, élus, maîtres d'ouvrage, universitaires...
- la **chaire Deleuze** : portée par la Fondation Bordeaux Université, cette chaire vise à faire le pont entre monde de la recherche et sphère opérationnelle. Le C2D participe au pilotage de cette chaire. Pour sa 3^e édition, Eloi Laurent était le titulaire de la chaire. Economiste à Sciences Po Paris et à Stanford il est intervenu sur la transition sociale écologique. La conférence inaugurale s'est tenue à Bordeaux Métropole devant plus d'une centaine de personnes.
- l'accueil du **Collège des Hautes Études en Développement Durable** : le C2D a pu intervenir auprès de cet espace de formation sur les formes de la participation.

- l'accueil d'un **atelier *design thinking* (ou esprit design)** : le *design thinking* est une technique créative très employée en Amérique du Nord. Le C2D a pu accueillir un intervenant canadien par l'intermédiaire de l'un de ses membres pour apprendre et tester cette méthode de travail.
- L'implication dans la première édition de la **Fabrik a Déclik**. Ce dispositif porté par l'association « Osons ici et maintenant » cherche à encourager et accompagner les jeunes dans la définition de leurs projets. Le C2D a animé l'un des parcours qui portait sur les formes de l'engagement. L'un des jeunes a ensuite intégré le C2D.
- Le **témoignage de porteurs de projets locaux et nationaux dans les groupes** de travail. Le groupe « service et métropole » a pu recevoir des intervenants de La Poste et de la Conciergerie solidaire afin de mesurer l'évolution de la notion et de la prestation de service. Le groupe **opendata** a reçu l'association « Décider ensemble » (qui porte notamment le baromètre de la démocratie locale numérique) ou l'association « ICI » (qui œuvre notamment à l'alphabétisation numérique de personnes en difficulté sociale).
- L'implication dans la **Coordination nationale des conseils de développement** : membre fondateur de cette coordination, le C2D est en contact avec les sociétés civiles des autres territoires et notamment des autres métropoles par le biais de la Coordination nationale des conseils de développement. Cela lui permet de transférer les innovations, d'identifier les sujets de débats partagés entre ces différents territoires du point de vue de leurs habitants.

Tenter d'autres formes de travail pour produire différemment

Toujours pour chercher à faire participer le plus grand nombre et à s'adapter aux formes nouvelles de l'engagement, le C2D cherche à renouveler les méthodes de travail. Composé de citoyens bénévoles, il s'agit de permettre à ces derniers de contribuer efficacement sans tomber dans une forme de routinisation ou de reproduction d'une institutionnalisation.

Plusieurs modes de travail ont ainsi été expérimentés.

- **Des assemblées plénières d'implication** : les réunions de l'ensemble des membres d'une institution sont souvent des moments de grande passivité pour leurs participants où seuls quelques-uns peuvent s'exprimer. Une attention forte est portée à ces moments afin de les dynamiser et les rendre efficaces. Lors de la première plénière, la majeure partie du temps a été consacrée à un accueil individuel et centrée sur des aspects très opérationnels de présentation des outils et espaces de travail. Cela a permis de répondre aux interrogations par petits groupes facilitant les prises de parole. La deuxième assemblée plénière portait sur la saisine « service et métropole ». Plutôt qu'une présentation devant l'assemblée, le travail de la plénière s'est structuré en groupes permettant ainsi aux membres de contribuer collectivement au travail de la saisine. Cette contribution s'est appuyée sur la méthode de la *retroprévision* (*backscasting*) : quelles mesures faut-il prendre aujourd'hui pour atteindre le scénario envisagé pour le futur proche ?
- **enquêtes de terrain** : le travail avec les étudiants de l'Institut d'aménagement d'urbanisme et de tourisme de Bordeaux a privilégié le travail d'enquête de terrain. A partir des hypothèses du groupe de travail, les étudiants sont allés confronter leurs idées à celles de citoyens sur le territoire. Là encore, cette méthode permet d'élargir les contributions au-delà des seuls membres d'une instance. Cette même logique a conduit plusieurs membres du groupe « service et métropole » à se rendre auprès d'autres acteurs sur le terrain. Ces démarches ont eu pour conséquence de bien faire ressortir que la figure d'un citoyen ou d'un usager « type » n'existe pas et qu'il faut de plus en plus tenir compte des expériences et des caractéristiques concrètes des différents citoyens ou usagers.

- **world café** : en faisant tourner les participants tous les quart d'heures sur une série de questions, cette méthode de travail permet à chacun de prendre la parole et de s'exprimer de manière synthétique. Elle évite les formes de préemption de la parole qui ne permettent pas le recueil des idées du plus grand nombre. Cette méthode a été utilisée notamment pour le groupe de travail portant sur « service et population » et dont le nombre de participant été élevé (40) .
- **persona** : afin de vérifier que les points de vue sont suffisamment complets ou pertinents, les participants d'un groupe de travail ont été incités à se mettre à la place de socio-types (personne âgée adolescent, personne seule...). Cette méthode a permis d'identifier les incomplétudes du travail et de mener des entretiens plus précis avec un certain nombre de socio-types essentiels pour le groupe.

Les premiers travaux

La Métropole a confié deux premières **saisines** au C2D.

- **Avec la métropole, quelles améliorations des services pour la population ?**
Dans sa réponse le C2D a plutôt cherché à identifier les évolutions de la relation de service que porte le phénomène de métropolisation. Il se caractérise par une plus forte personnalisation du service, par une évolution des modes de production de ses services (plus horizontaux et plus *bottom up*, ascendants) et par l'incursion du numérique. Le C2D a donc cherché à anticipé les évolutions qui nécessiteraient une redéfinition du rôle de la Métropole et des communes dans le relation de services qu'ils soient publics ou privés. Il a couplé cette approche au contexte de la construction métropolitaine bordelaise : une approche fédérale où les communes sont le point d'entrée et qui répond bien au besoin de proximité indispensable pour les citoyens à la suite de l'émergence des métropoles afin d'en faire une évolution bénéfique. Il en ressort des propositions immédiatement opérationnelles et des options par rapport à certaines évolutions quant aux rôles à anticiper des acteurs publics que sont la Métropole et les communes.
- **L'open data, outil de citoyenneté active ?**
L'opendata comporte deux promesses : l'une économique, l'autre citoyenne. C'est sur cette dimension que le C2D est saisi. Dans ses propositions il préconise une deuxième étape de *l'opendata* qui passe des *data* pour les producteurs de citoyenneté (après les *data* pour les spécialistes, les geeks) en vue d'assurer une diffusion de cette culture et l'émergence de projets citoyens complémentaires. Il s'agit d'aller vers des associations, des collectifs, etc, afin d'identifier leurs besoins et voir comment *l'opendata* leur permettrait d'y répondre.

Le C2D s'est également fixé deux **autosaisines** :

- L'une porte sur **la métropole et ses territoires proches et lointains**. : ce thème vise à appréhender les relations qu'entretient l'agglomération bordelaise avec les territoires proches (les liens Métropole et le reste de la métropole ; relations urbain/rural, périurbain...), voisins (intercommunalités limitrophes, Blaye, Libourne, Arcachon, Langon...mais aussi à l'échelle de la nouvelle Région avec Angoulême, Dax, Limoges...) ou lointains (comme la relation à l'Espagne). L'approche proposera d'apporter un point de vue citoyen sur des thématiques où la parole des experts et des élus est fortement mobilisée.
- La seconde traite du **son de la ville** : le son participe de l'ambiance et donc de la qualité urbaine. Avec l'évolution de la ville (notamment l'accroissement des déplacements, les nouveaux modes de transport...), il prend peu à peu une place nouvelle. Pour autant, cet élément important reste aujourd'hui encore peu observé. Le « son » est un terme neutre, qui recouvre autant les bruits « positifs » ou « agréables » (musique, nature...) que les nuisances (bruits industriels, routiers...). L'idée est donc de proposer des approches *via* des démarches exploratoires originales (comme par exemple des balades urbaines « à l'aveugle »), des rencontres avec différents types d'acteurs (musiciens, psycho-acousticiens, services technique et d'urbanisme...) permettant d'aborder différents aspects du sujet et de réfléchir à la régulation du son de la ville.

Comptabilité sociétale

Au total de mai 2015 à mars 2016

- les membres du C2D ont consacré 937h (90h par mois en moyenne) à la collectivité soit 27 semaines de 35h
- 400 personnes extérieures au C2D se sont impliquées dans le travail du C2D pour un total de 1057h soit plus de 30 semaines à 35h.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 avril 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 17 MAI 2016	Pour expédition conforme, le Président,
PUBLIÉ LE : 17 MAI 2016	 Monsieur Alain JUPPE